

26 Février 1917.

Province de Québec  
Ville de Longueuil.

A une session régulière du Conseil Municipal de la Ville de Longueuil, tenue en cette ville, au lieu ordinaire des sessions, à huit heures du soir, lundi le vingt-sixième jour du mois de février mil neuf cent dix-sept, conformément aux dispositions de la charte de cette ville, 7 Édouard VII, et amendements.

À laquelle session sont présents:

Messieurs les Échevins J. N. Gariépy  
Jean Simon,  
David C. Kyle,  
Alexandre Lincourt,  
Henry J. Cross,  
Henri Robert,  
Élie Kratte  
Arthur Lincourt

formant le quorum du dit Conseil, sous la présidence de l'échevin suppléant Arthur Lincourt.

Les procès-verbaux de la dernière session sont lus et confirmés.  
Lettre de Monsieur J. P. E. Chabot, 5 février 1917, - relative entre la Fabrique et la Ville de Longueuil pour avoir son cimetière aux Officiers le dimanche.

Proposé par l'échevin Lincourt, secondé par l'échevin Simon, que cette lettre de Mr. Chabot soit référée au Comité de Police.

Adopté.

Lettre de Monsieur J. P. E. Chabot, 26 février 1917, au sujet de la pose d'une croix dans le triangle St Jean Baptiste.

Proposé par l'échevin Robert, secondé par l'échevin Gariépy, que cette lettre de Mr. Chabot soit référée au Comité des Parcs et Hôtel-de-Ville.

Adopté.

Lettre de l'Association Agricole de la Rivière Sud, 24 février 1917, remerciant ce Conseil pour l'usage de la salle le 17 février courant.

Proposé par l'échevin Robert, secondé par l'échevin Kyle, que cette lettre de l'Association Agricole soit déposée dans les Archives.

Adopté.

Procès-verbal du Comité des Finances, en date du 24 février 1917.

Proposé par l'échevin Gariépy, secondé par l'échevin Kratte, que le rapport du Comité des Finances, en date du 24 février 1917, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

Les procès de l'élection des Echevins du Quartier N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> (1) de cette ville, tenue le denze février 1917, sont déposés sur la table avec le rapport de l'Officier - Rapporteur de l'élection qui en fait lecture au Conseil.

Proposé par l'échevin Robert, secondé par l'échevin Krato, que ce rapport de l'Officier - Rapporteur ainsi que les procès de l'élection du denze février 1917 qui l'accompagnent soient approuvés par ce Conseil, et déposés dans les Archives de la ville pour être conservés conformément aux dispositions de la loi.

Adopté

Proposé par l'échevin Gairney, secondé par l'échevin Kyle, et résolu: que pour rencontrer et payer les dépenses générales du Conseil de la ville, ainsi que les intérêts sur les emprunts autorisés; il soit impoé et prélevé: 1<sup>o</sup> pour ce terme commençant le premier Janvier et finissant le trente et un Décembre mil neuf cent dix-sept, conformément aux dispositions de la loi des Cités et Villages, sur tous terrains, lots de terre ou portion de terre, avec tous les bâtiments et constructions devenus érigés, une taxe de un centime par piastre sur la valeur estimée telle que portée au Rôle d'Évaluation de la ville de Langueuil, tel qu'homologué et maintenant en force. 2<sup>o</sup> Et sur tous locataires payant loyer dans la dite ville, une taxe de deux centimes par piastre sur le montant du loyer.

Et sur tous occupants une taxe de deux centimes par piastre sur la valeur annuelle estimée de la propriété occupée telle que portée au Rôle d'Évaluation.

Adopté

Proposé par l'échevin Louis Robert, secondé par l'échevin David V. Kyle, et résolu: que un vote de condoléance soit offert aux membres de la famille de Monsieur James Brangan pour son fils cadet Esral Brangan, tué sur le champ de bataille le 2 février 1917, à l'âge de 17 ans, et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille éplorée et aux journaux.

Adopté

Proposé par l'échevin Alexandre Fincant, secondé par l'échevin Louis Robert, et résolu: que Monsieur J. D. Hamare, C. R., voisin légal de cette ville, soit autorisé de prendre des provisions contre qui de droit en reconnaissance des taxes dues et autres impositions sur les immeubles portant les numéros 5 @ 9 inc. et 11 @ 18 inc. de la subdivision N<sup>o</sup> 274 et le numéro 275 du Cadastre du village de Langueuil.

Adopté

Proposé par l'ingénieur Garispa, secondé par l'ingénieur Kyle, et résolu: que le budget ci-dessous détaillé pour l'année mil neuf cent dix-sept soit adopté, savoir:

Comité des Finances.	
Intérêt sur Distributions,	\$ 17,085.00
Intérêt général,	4,523.80
Escompte sur cotisations et compensation d'eau,	1,500.00
Impression et Papeterie,	300.00
Contingentes,	250.00
Élections Municipales,	80.00
Côte d'Évaluation,	325.00
Assurances,	1,200.00
Remise de Taxes,	50.00
Taxe du Gouvernement,	12.00
Dépenses légales,	500.00
Timbres,	75.00
Fonds d'Amortissement,	3,110.00
Salaires de Mr. J. R. Baumst, Sec.-Gral.,	1,500.00
Salaires de Mr. Armand Fave, Asst. Sec.-Gral.,	540.00
Salaires de Mr. Raymond Désizet,	260.00
Auditeurs,	200.00
Risques,	1,000.00
Téléphone,	75.00
Entretien des aliénés,	600.00
Fonds Patristique,	200.00
École d'Industries	160.66
Exemption de taxes,	400.00
Total,	\$ 33,946.46

Comité des Chemins.	
Balayage et Brosage,	1,300.00
Entretien des rues,	2,000.00
do des trottoirs,	50.00
do des canaux,	100.00
Traverse du fleuve,	275.00
Outils et réparations,	50.00
Recherche d'Égouts,	50.00
Salaires de l'Ingénieur-Civil,	200.00
do du Centre-Quartier,	960.00
Compense de l'herbe,	35.00
Arceau en contrebande pour balayeurs,	200.00
Total,	\$ 5,220.00

Comité de l'Agueduc.	
Salaires de l'Ingénieur,	1,020.00
do de l'Assistant-Ingénieur,	780.00
Entretien des services d'eau,	180.00
do des tuyaux et bornes-fontaines,	300.00
do des engins et branlantes,	250.00

Entretien des batiments,	\$ 150.00
do des filtres,	960.00
Pouvoir électrique,	1,200.00
Contingentes,	50.00
Charbon,	500.00
Total,	\$ 5,250.00

## Comité de Police,

Salaires du Chef,	800.00
do du Sous-chef,	720.00
do d'un Constable,	720.00
do du Recorder,	300.00
Contingentes,	45.00
Médailles pour chiens et numéros pour licences, etc.	40.00
Habits, coiffures, etc.	200.00
	\$ 2,825.00

## Comité d'Hygiène,

Indemnes,	600.00
Aide aux pauvres,	25.00
Maladies contagieuses,	25.00
Contingentes,	20.00
	\$ 670.00

## Comité du Feu &amp; Eclairage,

Pompiers,	200.00
Entretien de la station,	100.00
do des chevaux,	450.00
do du système d'alarmes,	200.00
do do d'éclairage,	200.00
Eclairage des rues,	645.00
Contingentes,	67.00
	\$ 1,862.00

## Comité des Parcs et Hôtel-de-Ville,

Entretien de l'Hôtel-de-Ville,	100.00
Chauffage do do	700.00
Salaires des Gardiens,	624.00
Entretien de la pesée publique,	25.00
do des Parcs,	25.00
Pose du burlap, (parcs, etc.)	100.00
	\$ 1,574.00

## Comité de Transport,

Receptions,	50.00
Contingentes,	100.00
	\$ 150.00

## Récapitulation.

Comité des Finances,	\$ 33,946.46
do des Chemins,	5,220.00
do de l'Assurance,	5,250.00
do de Police,	2,825.00

Comité du Feu et Eclairage,	\$ 1,862.00
do des Parcs et Hôtel-de-ville,	1,574.00
do d'Hygiène,	670.00
do de Transport,	150.00
Total,	\$ 51,637.46

Adopté

Dans une l'èchevin Gaispy donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera un règlement pour abroger le Règlement n° 278 de cette ville, - re-élargissement de la rue St Charles

Proposé par l'èchevin Gaispy, secondé par l'èchevin Robert, que ce Conseil siège en Comité Général

Adopté

Les membres laissent leurs sièges et se forment en Comité Général, sous la présidence de l'èchevin Vincent Grain-suppléant

Après considération de diverses questions les membres du Conseil reprennent leurs sièges sous la présidence de l'èchevin Vincent, Grain-suppléant, et le rapport écrit du Comité Général de ce jour est lu

Proposé par l'èchevin Gaispy, secondé par l'èchevin Cross, que le rapport du Comité Général en date de ce jour qui vient d'être lu soit adopté

Adopté. Dans une l'èchevin Vincent, Grain-suppléant, est dissident pour la deuxième partie du rapport, au sujet de la réjet de la première lecture du Règlement amendant le Règlement de l'Hygiène.

Et la séance est levée

Arthur Vincent

Président.

J. L. Bourne

Secrétaire - trésorier